



la lettre du CNOCP

30 janvier 2024 - N° 45



IPSAS Board

Le CNOCP a approuvé le 23 janvier 2024 la lettre de commentaires sur la consultation de l'IPSAS Board relative à sa stratégie et à son programme de travail pour 2024-2028.

Le CNOCP accueille favorablement les propositions de l'IPSAS Board sur la poursuite de son activité en matière d'information financière et soutient l'élargissement de ses missions à la normalisation de l'information en matière de durabilité.

Après avoir complété son référentiel sur des sujets spécifiques au secteur public, l'IPSAS Board envisage une période de stabilité. Le CNOCP soutient cette proposition, cette période de stabilité ne devant toutefois pas occulter l'attention à porter aux sujets d'agrégation des comptes et de présentation de l'information sectorielle. Le CNOCP souligne également l'importance d'un processus clair d'entretien de ce référentiel.

En matière d'information de durabilité, le CNOCP souligne la nécessité pour l'IPSAS Board de prendre en compte les spécificités publiques liées à la responsabilité de l'État dans l'élaboration et la conduite des politiques publiques ; le CNOCP invite l'IPSAS Board à mener des réflexions qui en tiennent compte.

En savoir plus

[+ Réponse à la consultation de l'IPAS Board relative à sa stratégie et à son programme de travail pour 2024-2028](#)



IPSAS Board : International Public Sector Accounting Standards Board ou Conseil des normes comptables internationales du secteur public.